

Décembre 2016

La lettre d'information sur les réserves militaires

Sous toutes réserves



« La garde nationale contribue à la cohésion et à la résilience de la Nation ».

C'est un modèle pragmatique fondé sur l'existant et reposant sur deux piliers :

* **Un pilier ministère de la Défense** : la réserve opérationnelle des forces armées et formations rattachées

* **Un pilier ministère de l'Intérieur** : la réserve opérationnelle de premier niveau de la gendarmerie et la réserve civile de la police nationale.

Aujourd'hui, la Garde nationale représente un vivier de 63 750 personnes. Depuis cet été, plus de 6 000 d'entre elles sont employées chaque jour.

Objectifs 2018 :
85 000 hommes et femmes

- * 40 000 réservistes opérationnels du ministère de la Défense,
- * 40 000 réservistes de la gendarmerie nationale,
- * 5 000 réserviste de la police nationale,

Dont 9 250 employés chaque jour.

La Garde nationale

Le 13 octobre 2016, la Garde nationale est officiellement créée. Elle concourt, le cas échéant par la force des armes, à la défense de la patrie et à la sécurité de la population et du territoire.

La Garde nationale répond à trois objectifs :

- Accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français,
- Apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse,
- Favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.

Un catalyseur pour développer les réserves

La Garde nationale est un catalyseur pour les réserves du ministère de la Défense et du ministère de l'Intérieur avec vocation de les développer et d'en renforcer les capacités. Le volume de ces réserves sera augmenté et leur disponibilité améliorée afin qu'elles puissent être mobilisées au quotidien en renfort des forces de sécurité intérieure et des armées dans la but d'accroître la sécurité des Français.

5 mesures attractives à compter du 1^{er} janvier 2017

Des mesures d'accompagnement et de valorisation de l'engagement dans la réserve de la Garde nationale seront mises en œuvre afin que chacun puisse contribuer à la sécurité, à la protection et à la défense des Français. Ces mesures seront destinées à encourager l'engagement de la jeunesse, fidéliser les réservistes ayant intégré la Garde nationale et inciter les employeurs à l'engagement de leurs salariés. Directement concernés par ces périodes de mobilisation, les employeurs sont la clé essentielle du dispositif.

- . Une participation au financement du permis de conduire,

- . Une allocation mensuelle pour les étudiants,

- . La valorisation des compétences acquises

- . Une prime de fidélité

Une réduction d'impôt pour les entreprises facilitant l'engagement de leurs salariés dans la réserve

L'Etat ouvrira aux entreprises le bénéfice de la réduction d'impôts prévue à l'article 238 bis du Code général des impôts relatif au mécénat qui accorde aux entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, les versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général. Les entreprises qui permettront à leurs salariés-réservistes d'effectuer des périodes de réserve dans la garde nationale tout en conservant une partie ou la totalité de leur rémunération salariale pourront bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés ou sur le revenu de 60% du montant, charges comprises, du salaire

La préparation et l'emploi des forces relèvent des prérogatives de chacune des chaînes opérationnelles concernées.

Parcourez la plaquette de présentation numérique jointe.

Découvrez aussi le site internet de la Garde nationale www.garde-nationale.fr

Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} octobre 2016, les effectifs des réserves opérationnelles de niveau 1 des forces armées et formations rattachées ont augmenté de 6% et leur taux d'emploi de 46%.

♦ Retrouvez les extraits des discours du secrétaire général du CSRM et du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire lors de [l'assemblée plénière du Conseil supérieur de la réserve militaire.](#)

En 2016, 4 500 réservistes ont été employés en moyenne chaque jour sur toute la palette de leurs missions dont 650 dans le cadre des missions de protection sur le territoire national.

♦ Parcourez [La biographie du GDI de Raucourt](#), secrétaire général de la Garde nationale et secrétaire général du CSRM.

Assemblée plénière du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM)

Le 13 décembre 2016, a eu lieu l'assemblée plénière du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM), à l'Ecole militaire. Elle était présidée par le général de division Gaétan PONCELIN DE RAUCOURT, Secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire, également Secrétaire général de la Garde nationale, Directeur de projet « Réserve 2019 » et Délégué interarmées aux réserves. Cette assemblée avait pour principal objectif de présenter aux 79 membres du conseil les éclairages et tendances chiffrées de 2016 sur la réserve militaire et de présenter la garde nationale et le projet relatif à l'avenir du Conseil supérieur de la réserve militaire. Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, a prononcé le discours de clôture de cette séance.



2016 sera l'année de l'accélération pour la réserve militaire

2015 aura donc été l'année de l'inflexion et 2016 sera celle de l'accélération. Ainsi, après 7 années consécutives de baisse, nous avons collectivement, en un peu moins de 2 ans, pratiquement retrouvé les effectifs de l'année 2008, année pendant laquelle les réserves avaient atteint un sommet, et nettement dépassé le taux d'emploi de l'époque. Forte aujourd'hui de près de 60 000 personnes, la réserve militaire permet de mieux répondre aux enjeux stratégiques, aux besoins des forces armées et aux attentes de nos concitoyens désireux de servir. Leur

engagement est devenu indispensable au fonctionnement de nos institutions.

Avec la création de la Garde nationale, le CSRM sera rénové et simplifié

Cette réforme du CSRM, corollaire à la création de la garde nationale, va nécessiter la révision des textes qui organisent les missions, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur. Des travaux sont déjà en cours, en même temps que ceux qui organisent le secrétariat général de la garde nationale. En début d'année prochaine, les nouveaux textes réglementaires devront avoir été publiés. Le CSRM ne disparaît pas. Il sera allégé dans son fonctionnement.

2016 en chiffres

- **31 500** réservistes au sein du ministère de la défense (+ 3 500 par rapport à 2015)
- **4 500** réservistes employés chaque jour dont **650** dans le cadre des missions de protection (augmentation du taux d'emploi de **46%**)
- **382 000** visites sur le site internet de la réserve militaire
- **19 652** abonnés à la page facebook de la réserve militaire. **5 296** abonnés au compte twitter.
- Participation à **4** salons d'informations pour les jeunes (en moyenne plus de **300** visiteurs par jour)
- En moyenne, **2** retombées médiatiques sur la réserve militaire par semaine.

En parallèle, la gendarmerie nationale a pour objectif d'augmenter sa réserve opérationnelle de **28 500 à 40 000** réservistes d'ici fin **2018**.

2016, année de l'accélération pour la réserve militaire

Le chef des armées et le ministre de la Défense ont confié aux armées le soin de renforcer, dynamiser et rénover l'emploi des réserves militaires. Ils leur ont fixé l'objectif ambitieux de disposer d'ici fin 2018 au plus tard d'une réserve de 40 000 réservistes opérationnels et d'en déployer 1 000 quotidiennement sur le territoire national pour protéger la population. L'équipe Projet « Réserve 2019 » dirigée par le GDI Gaétan Poncelin de RAUCOURT propose et met en œuvre les leviers pour permettre aux armées et services d'atteindre les objectifs fixés.

Rappel des quatre chantiers en court :

♦ Concept et gouvernance

Renouveler la gouvernance de la réserve afin d'offrir à la société civile, aux réservistes, aux armées, une organisation pérenne, efficiente, visible et garantissant la coordination des services du ministère.

. Travaux en cours.

♦ Système d'informations réserves

Mettre en place des outils de gestion modernes, cohérents et interopérables dans le cadre de l'administration, l'emploi et le pilotage des réserves au profit des réservistes, de leurs gestionnaires et de leurs employeurs. Organiser le suivi de la réserve de disponibilité.

. Conception d'un nouveau système d'informations réserve comportant une interface intradef/internet, fonctionnel début 2017.

. Rappel annuel partiel de la RO2 par les armées et les formations rattachées.

♦ Simplification et modernisation de la gestion, de l'administration, des processus et de l'employabilité

Maximiser le recrutement, la formation et l'emploi des réservistes sans mettre sous tension excessive les acteurs en charge de ces domaines. Simplifier et harmoniser les règles et processus d'administration et de gestion des réservistes en adéquation

avec les conditions d'emploi souhaitées. Minimiser les contraintes administratives liées à l'emploi des réservistes, favoriser l'engagement des volontaires et permettre aux réservistes de bénéficier d'une forte lisibilité sur les parcours de carrières.

. Le nouveau système d'informations réserve y contribuera.

♦ Elargissement des viviers de recrutement et mesures incitatives

Développer une communication ciblée en faveur de la jeunesse, auprès des nouveaux viviers (jeunes en formation, étudiants, titulaires du RSA, intérimaires, demandeurs d'emplois...) Mettre en place des mesures d'incitation concrètes pour motiver les citoyens à rejoindre la réserve et motiver les employeurs, publics et privés, à faire sortir les réservistes de la « clandestinité ».

. Travaux en cours sur les mesures d'attractivité

. Partenariat avec ADECCO, agence d'intérim.

. Développement de la participation au salon d'information pour les jeunes

. Expérimentation de postering et e-mailing

. Etude en cours sur la valeur immatérielle du réserviste

Ce groupe de travail devient un bureau du secrétariat général de la Garde nationale.

A ce jour, **385 entreprises privées et publiques** ont signé une convention de soutien à la politique de la réserve militaire. Aujourd'hui **74 correspondants réserve-entreprises-défense** démarchent les entreprises pour les sensibiliser à la réserve, Ils étaient 54 en 2015.

♦ Inscrivez-vous dès le **1^{er} janvier 2017** sur le site internet dédié : www.gouvernement.fr/garde-nationale/hackathon.

♦ vous pourrez prochainement retrouver toutes les informations relatives à **l'opération parrainage citoyen** sur le site internet de la réserve militaire.



♦ Inscriptions par mail : trophee.reserves@hotmail.com

Convention Medef/Mindef en faveur de la réserve

Le 13 septembre, Jean-Yves Le Drian a co-signé avec Pierre Gattaz, président du MEDEF, la « charte d'engagements réciproques entre le ministère de la Défense et le MEDEF en faveur de la réserve opérationnelle » afin d'inciter les entreprises à favoriser l'engagement de leurs salariés dans la réserve. L'accès à la réserve devra être facilité et l'information à son sujet développée. Dans une démarche conjointe, en s'appuyant sur le Comité de liaison Défense, le ministère et le MEDEF s'engagent à créer les conditions d'un meilleur dialogue. Il s'agira de mieux concilier le besoin de disponibilité des réservistes pour les armées et les nécessités économiques et de fonctionnement des entreprises,



Un hackathon Garde nationale, une première !

Le secrétariat général de la Garde nationale organise du 3 au 5 février 2017, en collaboration avec CAPGEMINI et l'Ecole 42, un « hackathon Garde nationale » dont le thème sera : « développer l'interaction entre les citoyens, les réservistes, les entreprises publiques et privées et la Garde nationale. » Cet évènement atypique, fondamentalement orienté vers les jeunes générations et l'innovation, rassemblera 200 citoyens volontaires, étudiants, réservistes et entreprises qui disposeront de 42h dans les locaux de l'Ecole 42, pour relever trois défis :

- Développer une communauté et un réseau « Garde nationale »
- Optimiser l'emploi des volontaires de la Garde nationale en tenant compte de leurs disponibilités, du besoin des armées, de la gendarmerie et de la police, ainsi que des contraintes des employeurs

Un jury récompensera les trois meilleures équipes de chaque défi.

Bientôt 16 ans ?

Pense au recensement, c'est ton devoir
Demande à te faire parrainer, c'est ton droit!

J'ai 16 ans.
Je me suis fait recenser
et un réserviste militaire m'accompagne
dans mes premiers pas de citoyen.
Et toi ?



Renseigne-toi auprès de ta mairie

www.defense.gouv.fr/reserve



Opération parrainage citoyen, Edition 2017

Organisé par le correspondant national de la réserve pour les actions jeunesse et égalité des chances, le parrainage citoyen met en scène la jeunesse française en passe de se faire recenser et la réserve militaire. Le parrainage a pour but de permettre aux jeunes volontaires d'accéder au statut de citoyen avec l'aide d'une personne étrangère au cercle familial ou amical, un réserviste. Ce dispositif a été initié en 2015 dans vingt arrondissements de Paris. Comme 2016, il sera étendu en 2017, à l'ensemble des villes de stationnement des délégués militaires départementaux.

Top départ pour le trophée des réserves !

Le trophée des réserves, course à pied chronométrée de 21,1 km réalisée sur le parcours du semi-Marathon de Paris, aura lieu le 5 mars 2017. Elle est, cette année, ouverte à toutes les composantes de la Garde nationale, soit à tous les réservistes opérationnels de premier niveau des armées et formations rattachées relevant du ministère de la Défense et à tous les réservistes opérationnels de premier niveau de la gendarmerie et les réservistes civils de la police nationale. 200 places sont offertes. Les coureurs s'élanceront avec un tee-shirt « Garde nationale ».



14 janvier 2017 : la Garde nationale aura un stand au salon des formations défense et sécurité à l'Espace Champerret à Paris.

Du 3 au 5 février 2017 : Hackathon Garde nationale à l'École 42, à Paris, ouvert aux citoyens, réservistes et entreprises.

5 mars 2017 : le trophée des réserves.

BIENVENUE aux nouveaux partenaires de la réserve

54 nouvelles entreprises ont signé une convention de soutien à la réserve militaire

Pilgrim technologie, Mon joli Miroir, Vigilec sécurité, le Conseil départemental de la Gironde, le Conseil régional Aquitaine-Limousin, Poitou-Charentes, Spherea Test et services, Ogec de Belley, PROCOMM-MMC, la fédération départementale des chasseurs et de la nature de l'Aude, SORUS industries et systèmes, SYNERTAL, bâtiment CFA Bourgogne, la cour d'appel de Dijon, les bronzes d'industrie, Arts et techniques du verger familial, les voies navigables de France-direction territoriale Rhône-Saône, AGEPA, transports Daniel Grenin, Université Savoie Mont-Blanc, Christophe Morizot Conseil, Nation patrimoine conseil, Altika, Qualis, Renault trucks defense, Maison Burgot père et fils, AGS Conseil –assistance et global Solutions, Seine Grands Lacs, Atos infogérance, les villes de Saint-Antonin du Var, de Bargemon, de Mouans-Sartoux, de Claviers, de Lorgues, d'Angers, de Chateaudouble, de Tassin la demi-Lune, de Chamalières, de Peymeinade, la Communauté urbaine Angers Loire Métropole, le centre communal d'action social d'Angers, le groupe Bellochio, Stirnweiss Finck et associés –SFA, Fabramin'Etre, Moto-urgence 21, Titanobel, service départemental d'incendie et de secours de la Côte d'Or, Choquenot, United Caps-Messia, Sounderbox, Klésia, la mutuelle civile de la défense, UNAPEI, Orange, ADECCO et Pôle Emploi Auvergne-Rhône Alpes.



La réserve cyberdéfense recrute

La réserve de cyberdéfense (RCD) a vocation à appuyer l'Etat et les armées en cas de crise numérique majeure en mobilisant des professionnels ou des étudiants recrutés au préalable.

La RCD peut agir non seulement au profit du ministère de la Défense mais également au profit d'autres organismes publics ou privés sur demande du Premier Ministre. Elle s'appuie sur un réseau national et régional, de volontaires, réservistes citoyens et réservistes opérationnels.

Cette réserve, encadrée par une structure de 40 personnes d'active, sera basée sur un noyau de réservistes opérationnels (400) et sera principalement constituée de réservistes citoyens (4 000 en cible) recrutés au sein des grandes écoles et entreprises d'informatique ou de télécommunication. Sa force résidera dans la capacité de bascule très rapide du statut de réserviste citoyen à celui de réserviste opérationnel en cas de crise. Officiellement lancée en mai 2016, cette réserve, novatrice, bouscule les codes établis pour construire un nouveau type d'unités destiné à répondre aux enjeux des conflits futurs. Contact : rcd@defense.gouv.fr



Le secrétariat général de la Garde nationale et du Conseil supérieur de la réserve militaire vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

www.defense.gouv.fr/reserve

www.garde-nationale.fr



Bureau communication et rayonnement
14 Rue Saint-Dominique 75 007 Paris
communicationSGCSRM@hotmail.com